

Autorisation de conduite Gerbeur Cat 1 Recyclage

afpi formation

Formations Réglementaires

10/03/2025

Public et prérequis

Toute personne âgée de plus de 18 ans amenée à utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant de cat. 1 .

La personne doit être reconnue "APTE" par la Médecine du Travail

Les objectifs

- Etre capable de conduire en respectant les règles de sécurité :
- un gerbeur à conducteur accompagnant (cat. 1)

hauteur de levée comprise entre 1,20 m et 2,50 m)

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Le programme et le support de formation se réfèrent à l'annexe 2 de la recommandation R 485
- La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels
- La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

Formation pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Circuler à vide et en charge
- Manœuvres
- Prendre déplacer et déposer au sol une charge palettisée
- Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile
- Stocker et déstocker 3 palettes à 3 niveaux différents d'un palettier (2,10 m mini)
- Chargement déchargement d'un véhicule par l'arrière depuis un quai ou au moyen d'un hayon
- Fin de poste maintenance

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Boulogne - 03 21 87 79 06
Cambrai - 03 27 70 34 23
Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31
St-Omer - 03 21 87 79 06

Béthune - 03 21 20 40 31
Dunkerque - 03 28 59 32 90
Lille - 03 20 94 76 73
Valenciennes - 03 27 45 24 15

Calais - 03 21 87 79 06
Etaples - 0654769800
Maubeuge - 03 27 53 14 00

Qualipol
FORMATION QUALIFIÉE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Centre de Qualification a été délivré par AFPI Formation
Région Nord-Pas de Calais
Région de Champagne
Région de Picardie
Région de Normandie
Région de Bretagne
Région de Centre-Val de Loire
Région de Bourgogne-Franche-Comté
Région de Grand Est
Région de Hauts-Normandie
Région de Île-de-France
Région de Occitanie
Région de Pays de la Loire
Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région de Nouvelle-Aquitaine
Région de Auvergne-Rhône-Alpes

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3